

Different

le journal des adhérents de la fédération Sud Santé-Sociaux



nouvelle formule du journal «offensive syndicale» - ISSN : 1776-1875

numéro 05 - juin 2006 - 0,50 euro

SOMMAIRE

le journal des adhérents de la Fédération Sud Santé-Sociaux - numéro 05

santé & social - page 4 - 5 - 6 - 7

- Après le CPE, ils osent encore
- Budgets hospitaliers, ça va tailler dans le vif !
- Le monde de la santé bouge sur Paris-Sud
- Les négociations au ministère ou le revers de la médaille de notre représentativité !

dossier - page 8 & 9

- 4e Forum Social d'Athènes : renforcer l'Altermondialisme !

société - page 10 - 11

- Parlez-vous MEDEF ?
- On s'E.P.R aussi dans le nucléaire
- La fête des maires, un cadeau empoisonné !

vie syndicale - page 12 - 13

- Grève à la maison de retraite, la lutte paye !!!
- Compte-rendu, Conseil Fédéral du 1er et 2 juin 2006
- Bienvenue au SUNDEP !

interprofessionnel - page 14

- CPE, une mobilisation inter-générationnelle

international - page 15

- Coupe du monde de football...demandez le programme !

culture & plaisir - page 16

- Le cours de nos histoires
- Le combat des mots et les mots du combat

Different

le journal des adhérents de la Fédération Sud Santé-Sociaux

ont collaboré à ce numéro :

Corinne DeBuhan, Cécile Cognée, Patricia Garcia, Fabienne Binot, Jean-Louis Rotter, Philippe Bernard, Gérard Martin, Eugène Morel, Christian Pigeon, Pascal Dubus, Vladimir Nieddu, Jean-Marie Sala, la plume municipale, Thierry Lescant, Claude Carrey, Jean Lallemand, Guillaume Mathieu.



Un printemps qui chante...

Ceux qui attendaient, avec le mouvement anti CPE, un nouveau mai 68 en sont pour leur frais ! Le printemps 2006 n'a rien à voir avec celui d'hier. Autre temps, autres attentes, autres mobilisations, autre jeunesse. Hier, il fallait tout changer: la société, la politique, les mœurs, la sexualité, la télé... Il fallait réinventer la vie, faire sauter les pavés et voir fleurir la plage. Le pouvoir, c'était l'ennemi. La rue, la chienlit.

Certes, près de 40 après, des choses n'ont pas changé: des slogans sur les murs, l'odeur acre des lacrymos, le défilé des banderoles, des barricades qui se dressent, des villages « autogérés » qui poussent ici ou là aux abords des facs, des voitures qui brûlent, l'Ordre qui s'arqueboute et campe droit dans ses bottes, des étudiants qui s'en moquent et qui, d'AG en AG, donnent la réplique. Mais l'ambition a changé. Le mouvement a désormais ses blogs et ses sites internet. Quelques rares guitares résistent à l'invasion des MP3, les pavés ne volent plus et la plage n'est plus là. La requête est autre. Il ne s'agit plus de tout renverser et de refaire le monde mais, simplement, de mener à l'instant la lutte qui compte. Ciblée et ponctuelle. Opportune diront certains. D'ailleurs la jeunesse, dans sa grande majorité, ne veut surtout pas que l'on touche à ce qu'elle affectionne: le grand zapping de la consommation, la satisfaction immédiate, la télé réalité et le Mac Do. La chose politique ? Un peu mais pas trop ! Ce qui compte avant tout c'est d'avoir un boulot, un bon plan de carrière, une famille, un logement et l'emprunt qui va avec. Voilà l'avenir espéré. La voie tracée. Le rêve à portée de mains. Rien à voir, donc, avec 68.

Alors que retenir du mouvement 2006 contre le CNE et le CPE ?

Evidemment, pour nous autres adhérents Sud, il garde le goût amer d'un demi succès : un CNE intact malgré le retrait du CPE. Mais 2006 restera avant tout l'exemple de l'unité possible entre syndicats d'étudiants, de lycéens et de salariés. La rencontre improbable, inespérée. Le sursaut tant souhaité d'une grande partie de l'opinion. De journée d'action en journée d'action, de manif en manif, les rues qui s'emplissent, entonnent le même refrain, se répondent et se font écho. Le printemps 2006, c'est enfin un incontestable rappel de vaccination après le NON au référendum européen de 2005. TCE, CPE : un beau doublé, deux belles victoires coup sur coup ! Une double claque pour Chirac et la clique.

A un an d'intervalle, dans les urnes et dans la rue, nos revendications, nos luttes ont pris corps et ont gagné. Le mouvement social et syndical a dit son mot, montré sa force et rappelé, une fois encore, son utilité, ouvrant la voie à des luttes de formes nouvelles, loin des standards un peu jaunis de 68. Alors avant que n'arrive l'été et le temps des vacances, savourons cette victoire, même partielle et fragile, pour ce qu'elle est, et le bien qu'elle procure !

Tendons l'oreille et écoutons encore une peu, ce printemps qui chante....

Jean-Louis Rotter

Après le CPE, ils osent encore

Encore un nouveau texte de loi adopté le 9 mai 2006, publié au journal officiel du 25 mai, sur le contrat de volontariat et l'engagement éducatif, augmentant la précarité en particulier chez les jeunes.

brèves

CC66, NOTRE QUARANTENAIRE !

Le 23 mai, jour de paritaire de la convention collective 66, 60 militants de SUD et membres des collectifs se sont rappelés au bon souvenir des « partenaires sociaux ». Ces messieurs dames supportent mal l'épreuve mais semblent résignés. Ils refusent, à part la CGT, de nous intégrer à leurs discussions. Il semble que les patrons aient revu leur copie pour la rendre plus digeste, notre scepticisme n'en est pas ébranlé. De leurs travaux, ils nous en feront une présentation commentée rien que pour nous le 15 juin. Vise un peu la bienveillance ! cela nous permettra de développer nos commentaires en pique assiette le 26 juin, lors de la prochaine paritaire. La fédération a envoyé un courrier à chacune des fédérations salariées afin d'évoquer, entre autre, notre représentativité. Il vaut vraiment mieux nous avoir autour de la table que sur la table, il finiront bien par le comprendre.

NON AU TRAVAIL GRATUIT !

Cette année encore, des millions de salarié(e)s, du privé comme du public, ont été contraints de travailler le lundi de Pentecôte sans être rémunérés dans le cadre de la journée dite « de solidarité ». L'année dernière, cette journée avait tourné au fiasco. Sans remettre en cause cette application, le gouvernement a favorisé des aménagements, allant de la retenue d'une journée RTT au fractionnement en tranche horaire. Cette fausse journée de solidarité constitue un recul social et une remise en cause des 35 heures, au seul profit des employeurs.



Ce texte a été discuté entre 2004 et 2006 et nous n'en avons jamais entendu parler, même pas par des élus de gauche qui ont pourtant voté contre. Censé répondre au chômage des jeunes et à leur désœuvrement, il donne en fait une main d'œuvre bon marché aux associations et à toutes les entreprises du secteur animation voire social et médico-social. Il comprend deux volets :

- «le contrat de volontariat» permet aux associations d'utiliser pendant deux ans en lui octroyant des tickets restaurant et une indemnité dont le montant maximum sera fixé par décret (environ 400€). Ce contrat ne relève pas du code du travail. Il est incompatible avec toutes activités rémunérées ou pension ou retraite. Cela veut dire qu'il concerne les jeunes sans emploi ne bénéficiant pas du chômage, les chômeurs qui ne sont plus indemnisés ou il peut occuper les femmes, comme l'a proposé un sénateur de droite. Un contrat de volontariat ne peut pas être signé si les missions étaient exercées par un salarié dont le contrat a été rompu dans les 6 mois précédent «l'embauche» du volontaire. Ce n'est pas très contraignant pour les employeurs et facilement contournable.

- «L'engagement éducatif». C'est l'instauration de la précarité généralisée et d'un sous salariat dans le secteur des loisirs, de l'animation, des encadrements de stages

et des séjours de personnes handicapées. Pendant 80 jours/an (cela couvre l'ensemble des vacances scolaires), les employeurs peuvent utiliser du personnel dont la rémunération ne sera pas indexée sur le SMIC et sera définie par décret, 16 à 19€ pour les animateurs, 30€ pour les directeurs et les formateurs par jour !

Ce contrat d'engagement éducatif est censé répondre aux difficultés financières des associations dues essentiellement aux baisses de cotisations. Il a aussi pour but de régulariser les problèmes issus de l'annexe 2 de la CCN de l'animation. Elle instaure des heures d'équivalence pour la rémunération des animateurs. Les jeunes travaillent plus de 12 heures et sont payées sur une base forfaitaire de deux heures quotidiennes au SMIC. Les heures d'équivalence étant désormais illégales, ce texte propose de comptabiliser les heures mais sépare la question de la rémunération.

Il instaure un forfait horaire inférieur au SMIC. Il vote aussi une loi amnistiant les patrons et empêchant tout recours aux prud'hommes concernant le non paiement d'heures de travail. Ces dispositions sont étendues aux collectivités territoriales et aux secteurs loisirs privé lucratif, au nom de la concurrence libre et non faussée.

Fabienne Binot

Budgets hospitaliers, ça va tailler dans le vif !

D'année en année, la dénonciation des budgets insuffisants dans les établissements de santé était devenue malheureusement chose banale. Cette année, on passe à une étape supérieure car la réforme de financement opérée en 2003 prend toute son ampleur avec une part de la tarification à l'activité passant à 35% (et à 50% l'année prochaine).

Les budgets (pardon, il faut parler maintenant des Etats Prévisionnels des Recettes et des Dépenses) qui viennent d'être présentés dans les différentes instances sont en effet calamiteux. Du fait des baisses des tarifs hospitaliers, les allocations de moyens sont bien souvent en dessous des prévisions les plus pessimistes. La plupart des conseils d'administrations ont voté des budgets en déficit malgré la menace des Agences Régionales d'Hospitalisation de ne pas les valider.

La Fédération Hospitalière de France qui regroupe directions et présidents de conseil d'administration, annonce qu'il manquera plus d'un milliard d'euros pour maintenir les moyens à l'identique et que 23 000 emplois étaient menacés (rien que pour les établissements publics).

Une réforme

de moins en moins soutenue

Certains promoteurs de la réforme de financement des hôpitaux semblent aujourd'hui découvrir les effets pervers et néfastes de la tarification à l'activité (concurrence faussée entre établissements publics et privés commerciaux) et les réductions de l'offre publique de soins. Dans la même période, et ce n'est pas dû au hasard, les pouvoirs publics annoncent que 116 services de chirurgie publics jugés en sous activité (effectuant moins de 2000 opérations/an) devraient progressivement se regrouper ou fermer. Tous les établissements en déficit, non performants selon le vocabulaire ministériel, devront se restructurer. Dans certains départements, c'est l'existence même de la chirurgie publique qui est en jeu !

Les plans d'économie ou de retour à l'équilibre, imposés par les directeurs des ARH, dans la plupart des établissements vont



avoir des conséquences directes et rapides pour les personnels : non remplacement des départs, réduction des mensualités de remplacement, augmentation des contrats précaires, mobilité accrue. Dans certains établissements, c'est le budget de la formation qui est amputé, ailleurs c'est la RTT qui n'est plus appliquée avec obligation d'ouvrir un compte d'épargne temps. Les services logistiques et techniques sont de plus en plus menacés d'être externalisés et privatisés.

Et ce n'est qu'un début !

Tout d'abord, si l'activité prévue n'est pas réalisée, il faudra immédiatement réduire les dépenses, de personnel le plus souvent. Mais si une activité supplémentaire est réalisée, comme l'objectif national des dépenses d'assurance maladie est limitatif, les tarifs auront tendance à baisser et les ressources n'augmenteront pas significativement. Le projet de convergence budgétaire public/privé, s'il est mené à terme, asphyxiera davantage la plupart des établissements publics et privés participant au service public hospitalier qui ne sont pas soumis aux mêmes obligations que les cliniques commerciales. D'où un risque accru de sélection des patients par les établissements publics qui vont entrer en concurrence entre eux.

Pour Sud, dénoncer ne suffit pas. Il faut combattre la logique de l'hôpital/usine à soins de plus en plus privatisé tournant le dos aux besoins de la population.

La recherche de l'unité la plus large avec les autres organisations syndicales opposées à cette logique sera indispensable, mais insuffisante, car il faudra aussi associer les organisations citoyennes et d'usagers (ATTAC, ...), les comités de défense des hôpitaux de proximité ou des services publics pour construire la mobilisation nationale la plus large afin d'inverser la tendance à la marchandisation de la santé.

Jean-Marie Sala

Le «hit-parade des déficits des principaux CHU

Hospices Civils de Lyon : 25 millions d'euros - Toulouse : 22 - Nancy : 20 - Limoges : 15,6 - Montpellier : 15 - Lille : 13,9 - Caen : 11,7 - Strasbourg : 11 - Clermont Ferrand : 9 - SaintEtienne : 8,5 - Brest : 8 - Grenoble : 6,4 - Marseille : 5,5 - Dijon : 4,6.

Si l'AP-HP affiche un EPRD en équilibre, c'est après l'adoption d'un plan d'économie de 45 millions d'euros et la suppression de 500 emplois. Les déficits touchent tous les établissements : hôpitaux généraux comme le CH du Havre (6 millions), établissements psychiatriques : Sainte-Anne à Paris (4,5 millions) mais aussi établissements privés participant au service public hospitalier : Groupe Saint-Joseph à Paris (25 millions) : Centre de lutte contre le cancer Gustave Roussy à Villejuif (10 millions).

Le monde de la santé bouge sur Paris-Sud

Les établissements privés confessionnels vont se retrouver sur un même site, celui de St-Joseph en 2010 pour créer une super-structure privée. Toujours sur le même secteur sanitaire privé de Paris, Léopold Belland et l'Institut Mutualiste Montsouris sont sur le point de créer un grand pôle digestif.

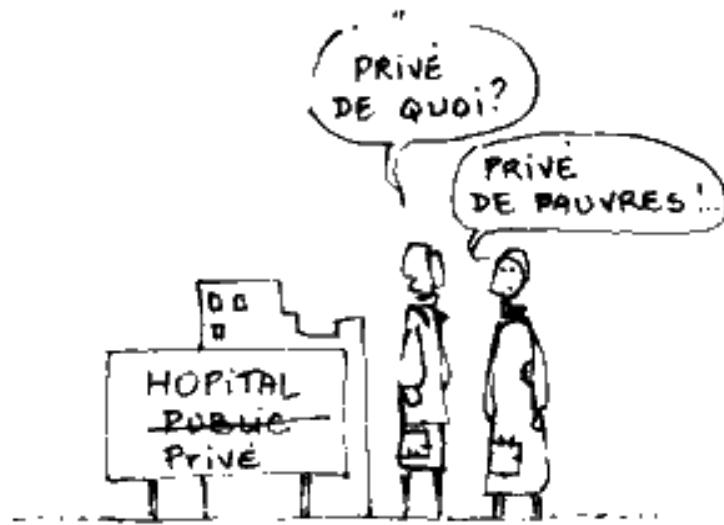
Après le regroupement organisé de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, les établissements privés confessionnels (St-Joseph, St-Michel, Notre Dame du Bon Secours et Sainte-Marie) vont se retrouver sur un même site, celui de St-Joseph en 2010 pour créer une super-structure privée égale à la catho. de Lille. La prétention est d'ouvrir à l'horizon 2010 un CHU privé catholique regroupant St-Joseph, Notre Dame du Bon Secours, Sainte-Marie, mais aussi la clinique Arago.

Un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) est d'ores et déjà engagé avec 400 suppressions de postes. C'est super le monde hospitalier privé catholique ! En même temps, toujours sur le même secteur les établisse-

ments Léopold Bellan et l'Institut Mutualiste Montsouris se rapprochent pour créer dans un premier temps un super pôle digestif qui sera présidé par le professeur Brice Gayet. Par la suite, d'autres activités seront mutualisées entre les deux structures.

D'autres approches inter-établissements sont envisagées pour réaliser des économies d'échelle au détriment des salariés du secteur, mais aussi des patients.

Pascal Dubus



brèves

L'APPEL DES SERVICES PUBLICS

Les services publics sont au cœur de notre modèle social. Ils permettent un égal accès à des services essentiels et sont ainsi la garantie de l'exercice effectif des droits fondamentaux. Ils sont aujourd'hui attaqués de front par les politiques néolibérales impulsées par l'union européenne et appliquées par les gouvernements nationaux. C'est pourquoi le 10 juin, la Convergence nationale des collectifs de défense et développement des services publics appelait à une journée de mobilisation dans toute la France, appel largement relayé par l'union syndicale Solidaires.

EXERCICE LIBERAL, CAS CONCRET

Véronique a obtenu son diplôme d'infirmière en psychiatrie en 1985. En 2005, elle réalise 6 mois de stage pour valider son DE, qu'elle obtient en février 2006. Elle souhaite s'installer en libéral. La CPAM lui refuse l'autorisation d'exercer. Pourquoi ? Réponse : en référence à l'avenant à la convention nationale des infirmières, publié au JO du 25 juin 2004 (texte 31), la durée d'expérience minimale « en équipe de soins généraux au sein d'un service organisé » doit être au minimum de 24 mois (généralisation de la réduction de la durée sur l'ensemble du territoire au 1^{er} janvier 2007).

ON VA LICENCIER...DES MOULES ?

Jean Artuis, président de la commission des finances du Sénat, a déclaré dans le Parisien du 1^{er} juin qu'il faudrait licencier des fonctionnaires. Cette déclaration fait écho à celle du chef du gouvernement, comparant les fonctionnaires à «des moules accrochées à leurs rochers». Le trop grand nombre de fonctionnaires ne permettrait pas de réduire le déficit de l'Etat. Aujourd'hui M. Artuis affirme qu'il n'est plus possible de payer les gens à ne rien faire.

Après ces propos de hauts-fonctionnaires, donneur de leçons, rassurez-vous : il est bien difficile de licencier des moules.

Les négociations au ministère ou le revers de la médaille de notre représentativité !

Les négociations Fonction Publique Hospitalière découpées en 4 parties ont débuté en février. Les trois premières sur le «dialogue social», «l'emploi-la formation- la GPEC¹» et sur «les conditions de travail» sont maintenant achevées. Le dernier volet sur «les mesures statutaires» aura lieu en juin. Nous n'aurons les arbitrages que dans le document final de négociation...considéré comme protocole d'accord, soumis à la signature des organisations syndicales, mi-septembre.

Depuis le début, nous avons la certitude de nous faire rouler dans la farine... Pour autant, à l'occasion de ce premier bilan, fallait-il quitter les séances de négociation ? Sans un front syndical convergent et ayant la volonté de s'opposer réellement à l'absence de propositions concrètes et surtout financées par le ministère, sans une mobilisation dans les établissements créant un véritable rapport de force.

Trois mois de réunions quasi hebdomadaire pour un piètre résultat, même si cela nous a permis d'affirmer régulièrement les positions de notre syndicat engagé dans ces négociations pour défendre les droits acquis et en conquérir d'autres, pour exiger du ministère des moyens à la hauteur des enjeux. Seule la menace de rupture par la CFDT, coutumière de la signature des protocoles, a fait trembler les fondations et a imposé au ministère de revoir sa copie, lorsque celui-ci voulait un déplafonnement généralisé des heures supplémentaires...

La plupart des sujets, soit disant négociés, ne sont en fait qu'une application mécanique à la FPH de mesures déjà entérinées au niveau de la fonction publique d'Etat, suite :

- à la loi du 4 mai 2004 « relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social » : Organismes Paritaires Collecteurs Agrésés, droit Individuel à la Formation, bilan de compétences,...

- au projet de loi « relatif à la modernisation de la fonction publique » adopté au Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat en avril dernier² : chèque emploi service universel, dispositions sur le logement et l'aide à la mobilité et à venir les

mesures statutaires concernant la rémunération indiciaire pour les fonctionnaires de la catégorie C, ainsi qu'une révision des passages entre les catégories C, B et A... La marge de négociation est une mascarade sur ces points que le ministère considère déjà comme actés par les textes applicables à la fonction publique d'Etat. Il lui aurait suffi de les présenter directement au CSFPH³. Et cela nous aurait évité de longues heures de débats infructueux. Il faut reconnaître l'absence de grande mobilisation sociale au moment où ces textes ont été négociés et notre difficulté supplémentaire à ne pas avoir peser, faute d'être reconnus comme représentatifs par le biais de l'Union Syndicale Solidaires, au niveau de la fonction publique d'Etat ou de l'inter-fonctions publiques.

D'autres sujets s'inscrivent dans la continuité d'un certain nombre de rapports ou travaux qui ont été produits ces derniers temps : rapport Berland sur les coopérations entre professionnels (transfert de compétences), rapport Hadas-Lebel sur la représentativité et le financement des organisations professionnelles et syndicales, répertoire des métiers,... Le tout en lien avec les réformes qui se mettent en place de nouvelle gouvernance. Ils expriment une volonté politique, que le ministère cherche à nous faire gober : remise en cause des qualifications, du droit syndical, éclatement de la notion d'équipe, de service...

Mais l'aspect majeur de ces premières négociations a été la refus inflexible du ministère d'annoncer des mesures financières concrètes, comme si la négociation à venir sur les mesures statutaires détermineront les fonds qui resteront disponibles pour accompagner les autres points... dans la logique des plans d'économies.

Sur le volet « conditions de travail », cela a été particulièrement caricatural ! Même si nous contestons le principe des CLACT⁴, il était pour le moins aberrant de discuter de l'opportunité de les renouveler sans avoir aucune idée des fonds qui pourraient être débloqués !

La dernière étape de négociation sur les mesures statutaires se tiendra en juin. La demande de « sortir » de la négociation les mesures statutaires pour les catégories C et de les traiter rapidement dans une négociation spécifique afin de les présenter au CSFPH de juillet, a été repoussée par le ministère. Il a fait la proposition d'un texte général d'application des mesures fonction publique d'Etat. L'expérience nous prouve que le caractère rétroactif n'est en aucune façon garanti.... C'est une façon habile de décaler leur financement.

Tout laisse à craindre, encore une fois, que les salariés de la FPH sont considérés comme les dindons de la farce. Mais nous pouvons démontrer que nous ne nous laisserons pas faire en maintenant la pression en juin et en préparant une réponse d'ampleur dès la rentrée pour condamner la dégradation des conditions de travail, l'effondrement des salaires et la casse du service public hospitalier.

Corinne De Buhan & Jean-Marie Sala

¹ Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

² Le Conseil supérieur de la fonction publique d'Etat a adopté le 13 avril un projet de loi par 28 voix contre 11 et une abstention. Les vingt représentants de l'administration ont voté pour, ainsi que les représentants de la CFDT, de l'Unsa et de la CFTC (8 voix à eux trois). La FSU, la CGT et FO ont voté contre, la CGC s'est abstenu.

³ Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière

⁴ Contrats Locaux d'Amélioration des Conditions de Travail

4e Forum Social d'Athènes : renforcer l'Altermondialisme !

Corinne De Buhan
Fabienne Binot
Vladimir Nieddu

Vingt six militants de SUD Santé Sociaux y ont participé du 4 au 7 mai dernier, au sein de la délégation de SOLIDAIRE : au total 80 personnes de 10 syndicats différents. Nous avons tenu le stand à tour de rôle, ce qui a permis de faire connaître SOLIDAIRE et ses différents syndicats. Globalement, ce forum a été un succès avec 30 000 participants, marquant un réel élargissement de la base géographique du mouvement altermondialiste, avec une forte présence de délégations venues de Turquie, des Balkans et des pays de l'Est, y compris de Russie. La manifestation du samedi après-midi contre la guerre, le libéralisme et le racisme a rassemblé près de 80 000 personnes. Le cortège de SOLIDAIRE a repris en cœur le mot d'ordre, en grec (eh oui) : ΕΆΟÙ ΕΆΟÙ Ι ΕΞΙΔΑΝΑΕΞΙΩ ΑΙΑΟ ΑΞΕΙΩ ΕΙΩΙΩ ΑΞΙΑΕ ΑΞΕΙΩ ! (A bas, à bas le libéralisme, un autre monde est possible !), mais aussi moins politique « de l'Ouzo pas des lacrymo ! ». Notre participation aux différents débats a permis de reprendre contact avec les réseaux européens et de réaffirmer notre place en tant qu'organisation syndicale, porteuse d'un véritable projet de transformation sociale à l'échelle nationale, européenne et mondiale : ceci étant tout particulièrement vraie sur les questions de santé. L'Assemblée des mouvements sociaux a permis de fixer les diverses échéances de mobilisation pour 2006-2007. Au-delà des échéances propres à chacun des réseaux présents, un moment de convergences des luttes est prévu en juin 2007, à l'occasion du Conseil européen et du G8 qui se tiendra en Allemagne.

Déclaration du réseau santé

«En tant que membres du réseau santé au FSE d'Athènes, nous rejetons l'approche néolibérale et nous nous prononçons pour la réactivation des principes de la santé pour tous, tels qu'énoncés dans la déclaration de l'OMS d'Alma Ata en 1978 : universalité et approche globale de la santé, égalité et gratuité des soins. Le droit à la santé suppose la justice économique et sociale. Nous invitons tous les peuples européens et leurs organisations à participer et à soutenir activement la campagne pour le droit à la santé, en liaison avec la défense de tous les droits en Europe et la solidarité internationale pour le droit à la santé des peuples d'Afrique. Nous exigeons le respect de la convention de Genève relative à la protection et à la coopération pleine et entière à l'égard des missions de santé conduites par des professionnels au bénéfice des populations en zones de guerre. Nous proposons deux campagnes européennes spécifiques : contre la directive Bolkenstein et la privatisation des services publics ; en faveur du libre accès pour tous à un service public de santé.»



Quel avenir pour les forums sociaux ?

Depuis Florence, premier forum social européen, les forces présentes ont évoluées. Certaines grandes centrales syndicales n'y participent plus comme la CGIL ; ATTAC et la LDH ou la CGT y sont moins investies. Par contre, de nombreuses associations tiers mondiaux caritatives ont investi les forums.

Les méthodes de travail ont évoluées elles aussi. Il n'y a plus de grands meetings mais plus de séminaires et d'ateliers (+ 150 réunions) regroupés par thèmes qui recouvrent aussi des réseaux créés au fur et à mesure des divers forums. Pour autant, on reste encore dans une grande dispersion, une répétition de constats, avec en conclusion une série d'initiatives accolées les unes aux autres, mais sans vraiment de cohérence et d'analyse globale. A quoi sert un forum social ? Si c'est un lieu de discussion, de débats ouverts sur des sujets de société multiples et variés, alors la forme actuelle convient. Si c'est un lieu de construction d'alternatives au capitalisme, cela ne convient pas. Il faudrait renforcer le travail des réseaux, avoir des forums thématiques qui serviraient de bilan d'étapes et de validation des propositions des réseaux. L'analyse globale se ferait alors au niveau des forums mondiaux.



Pourquoi un Réseau Européen pour le Droit à la Santé ?

En novembre 2002, lors du FSE de Florence, des organisations syndicales et associatives ont rédigé le texte fondateur : « réseau européen pour une autre politique de santé »

Le séminaire de Thessalonique, en juin 2003, puis celui de Rome en 2004, ont permis de poursuivre la confrontation des différentes politiques de santé mises en œuvre et de tirer le constat d'une précarisation des conditions de travail des professionnels de la santé et d'une tendance générale en Europe à la privatisation et à la diminution des services offerts à la population.

Les Forums Sociaux Européens, celui de Paris en 2003, puis de Londres en 2004, ont donné toute sa place à l'expression du Réseau Européen, avec des objectifs de mobilisation contre la privatisation des services publics et pour la défense du droit à la santé pour tous, tout particulièrement au travers des mobilisations contre le traité de constitution européenne et la directive Bolkestein.

Le forum mondial de Porto Alegre au Brésil en 2005 a marqué une nouvelle étape, dans la construction du réseau santé. Il a permis d'affirmer à l'échelle mondiale, que la santé était un thème central et stratégique dans les batailles sur les droits en général. La confrontation des différents réseaux qui, en Amérique Latine, en Asie, en Afrique et en Europe, travaillent sur différentes facettes du droit à la santé s'est faite sur la nécessité de construire un front commun contre la marchandisation de la santé et cela dans la continuité du proce-



sus engagé à Mumbai en Inde en janvier 2004. La trilogie « universalité-intégralité-équité » a été posée comme une condition fondamentale du droit à la santé, intégrant l'accès à la terre, à l'eau, à la nourriture, au logement, aux transports publics et à l'énergie.

Le rapport entre droit à la santé et modèle économique a été affirmé, avec une dénonciation du libéralisme comme facteur générant maladie et mort à l'échelle planétaire. L'opposition radicale au modèle libéral, au travers des luttes, en particulier contre la privatisation des systèmes de santé, a fédéré les différents réseaux. Il a été posé clairement la nécessité d'inscrire ces luttes dans une dynamique plus large que celle des seuls militants ou professionnels de la santé, en la transformant en un processus partagé et vécu au milieu des gens, avec le soutien actif des mouvements sociaux et de l'élargir au-delà des frontières nationales. En Europe, contre les privatisations ou dans le reste du monde pour l'accès à la santé, le combat est le même pour obtenir un véritable droit à la santé considéré comme un bien commun de l'humanité !

Lors du FSE d'Athènes, plusieurs ateliers autour des questions de santé se sont tenus, avec pour thème « les politiques de santé ». Ces ateliers étaient animés par le Réseau Européen pour les droits à la santé (principalement sa composante sud : Italie, Espagne, Grèce) et le Réseau des peuples pour la Santé, sans une contribu-

tion structurée de notre fédération qui avait fait le choix, il y a plus d'un an, de se retirer du réseau français.

Les exposés et les débats très riches sur la dégradation des systèmes de santé dans les états européens et la nécessité de construire une riposte collective, nous laissent penser que nous ne pouvons pas nous en extraire et que nous avons une responsabilité à redynamiser le réseau européen pour être en cohérence avec notre ambition d'être un syndicat de transformation sociale.

En effet, depuis 2004, l'objectif pour les organisations françaises était d'élargir et de structurer le réseau français. A défaut d'une convergence sur tous les points, un accord sur des principes de base avait été retenu :

- refuser la marchandisation de la santé
- refuser la casse programmée de la sécurité sociale et des services publics.

Pour autant, la position de refus n'a pas concrètement débouché sur une position commune de propositions alternatives, en particulier en terme de lutte pour la défense du droit à la santé, chacun développant ses propres stratégies. Et pourtant, une volonté commune nous anime, car c'est tous ensemble que nous pourrons gagner.

Une prochaine rencontre est proposée fin juin, avec un appel élargi aux différentes composantes associatives et syndicales... A suivre.



Parlez-vous MEDEF ?

Le parlé MEDEF façon baron Sellière est clair et hautain. Il sait réveiller en nous la lutte des classes qui sommeille.

Laurence Parisot manie le concept. Avec elle, la sémantique MEDEF prend une autre dimension ; les objectifs restent les mêmes, plus de flexibilité, moins de protection sociale. Voici quelques morceaux choisis, *dans le texte*.

Période de consolidation : c'est le terme qui désigne le dépassement de la période raisonnable d'essai. S'adapte très bien à un CNE qui s'effectue en deux ans. **Séparabilité** : ce néologisme est un concept qui qualifie un licenciement à l'amiable, transaction pour se séparer d'un collaborateur qui renoncera à entamer une

procédure aux prud'hommes. Terme très tendance au MEDEF dans le cadre de la réforme du code du travail. Convient très bien au salarié kleenex.

Rencontres bilatérales : conception du dialogue social après l'effet CPE. Ces rencontres se réduisent à un tête à tête entre le MEDEF et un syndicat confédéré. On ne négocie plus, on consulte. Ce qui fait dire à la dame «Il faut être imaginatif pour privilégier un syndicalisme fort et responsable plutôt qu'un syndicalisme émietté de conflit ultra contestataire». Cette sémantique très élaborée n'est pas anodine. Elle permet une rupture linguistique syndicale qui exclue toute référence syndicale ou de

lutte sociale. Elle banalise la régression sociale, individualise la relation contractuelle du salarié avec l'entreprise. Cette année, nous fêtons les 70 ans du front populaire, des grandes grèves pour les 40 h, les congés payés.

Souvenons-nous qu'il n'y a pas si longtemps, un collaborateur s'appelait un salarié voire un travailleur, un manager un patron, un taulier, un singe. Le non à la constitution européenne, la mobilisation contre le CPE prouvent que collectivement nous savons être très imaginatifs surtout au mois de mai, et particulièrement dans la rue.

Patricia Garcia

brèves

LES CHIFFRES DES EXPERTS ?

Selon certains experts, dix milliards d'euros de déficit de la sécu, c'est une bonne nouvelle! Cela veut dire que cet argent sert à soigner tous les français. D'autres pays n'ont pas de déficit comme «variable d'adaptation». Aux Etats-Unis, leur «chiffre» c'est 43 millions d'américains sans couverture sociale dont la moitié sont salariés...

MOINS DE MEDECINS DES 2012

La médecine générale pâtit d'une réelle désaffection. Le rapport de l'Observatoire National de la Démographie des Professions de santé montre que les étudiant(e)s ne sont pas attirés par cette filière : 40% des postes de médecine générale ont été pourvus en 2005. Nombreux à se réorienter en cours d'exercice vers d'autres spécialités ou vers l'hôpital. En 2025, il y aura 283 médecins pour 100 000 habitants contre 335 en 2002.

SUPERCHERIE SUR LES CHIFFRES
Ce «qu'on» vous dit : Le déficit de la sécu coûte 23 000€ par minute. Ce «qu'on» vous cache : Les exonérations accordées aux entreprises coûtent 37 000€ par minute. Ces remises de cotisations patronales, servent pour aider les entreprises à embaucher. On voit le résultat...

On s'E.P.R aussi dans le nucléaire

A l'hôpital, on s'EPRD (Etat Prévisionnel des Dépenses et Recettes) sur la rentabilité de la santé de façon combative. Le 15 et 16 avril dernier, une mobilisation s'est opposée à un autre pan celui du devenir énergétique de plus en plus soumis au lobbying nucléaire et libéral. On s'E.P.R (European Pressurized Reactor) aussi dans le nucléaire.

Suite à l'appel du collectif STOP EPR, une manifestation de 20 000 personnes a déferlé dans les rues de Cherbourg (Manche) pour contester la relance du nucléaire, par la construction dès 2007, d'un réacteur de nouvelle génération : l'EPR à Flamanville en Normandie. Si cette ville est habituée aux vagues, il y avait longtemps que l'on avait assisté à une telle déferlante d'anti nucléaire en Europe. Le gros des troupes était constitué par le réseau Sortir du Nucléaire, Greenpeace, les Verts... Même si l'on peut regretter une faible présence de notre Union Syndicale SOLIDAIRES, les SUD sont apparus toutefois dans le cortège et ont tenu un stand sur le forum. Un fait est certain, c'est que sur le plan syndical, notre union est apparue bieb seule, tant l'absence des autres organisations syndicales était remarquable. Outre

les aspects sur la politique énergétique critiquable dont je vous ferai grâce tout en vous invitant à vous rendre sur le site www.stop-epr.org, cette mobilisation revêt des aspects intéressants pour l'avenir. Ce rassemblement tombait après les mois d'actions qu'a du assumer le monde citoyen et militant. On pouvait craindre qu'il fasse défaut sur un sujet si délicat en France que celui du nucléaire. Et bien non, au contraire tous les espoirs des organisateurs ont explosé positivement.

Ce qui s'est passé à Cherbourg atteste du retour d'une expression forte de la rue qui, depuis la contestation du CPE, semble reprendre des couleurs. A nous de trouver les pinceaux et de continuer à redessiner l'avenir de façon solidaire, unitaire et démocratique.

Philippe Bernard

La fête des maires, un cadeau empoisonné !

Depuis de nombreuses années, un débat se développe sournoisement : celui des pouvoirs des maires en termes de sécurité.



Pour mémoire, rappelons que la décentralisation a eu un certain nombre d'effets, en particulier financiers. Depuis 1982 l'Etat a transféré beaucoup de ses compétences aux collectivités locales. Ces dernières années, ce sont des équipements de service public qui sont supprimés ou redéployés. Evidemment, l'équipement social, dont la « rentabilité » se mesure à long terme va en souffrir particulièrement. La politique de la ville, impulsé par les différents gouvernements imposait critères et choix aux municipalités tout en renforçant les concepts tels que l'exclusion, les quartiers difficiles... elle imposait petit à petit que les quartiers eux-mêmes généreraient leur insécurité, leur déshérence, renforçant le rejet mutuel entre les villes et leurs « cités ».

Des maires qui gèrent au plus près.

Les choix financiers ne vont pas spontanément là où il y a le plus besoin d'équipements médicaux et sociaux de proximité, au contraire. Les campagnes médiatiques orientées essentiellement sur le sécuritaire

entretiennent une demande et nous voyons bien quelles classes dangereuses sont désignées. Des expériences, aux limites de la légalité sont développées, fichage de la population, couvre feu et interdiction de rassemblement pour les mineurs... les comité locaux de prévention de la délinquance, les dispositifs de réussite scolaire deviennent des lieux où l'échange inconscient des informations prennent sur les objectifs éducatifs déclarés, les services de police y sont omniprésents.

Un projet inquiétant.

Le ministre de l'intérieur est un gaillard qui oppose des idées simples à des problèmes compliqués. On ne peut pas lui reprocher un humanisme désuet qui freinera les dossiers. L'idée est claire, elle mijote depuis trois ans : il faut transformer le statut du maire. Il représente l'autorité de base et doit gérer « la violence urbaine ». Pour cela il va devenir le super professionnel et le super officier de police administrative. Il devrait, selon le projet, centraliser les informations de toutes les institutions. Il pourrait se retrouver en position hiérarchique de décision et donc intervenir dans la vie de ses administrés.

Ainsi, les professionnels seraient tenus de rendre compte de leurs interventions auprès des personnes « présentant des difficultés sociales, éducatives ou matérielles ». Des institutions, telles que la CAF, l'inspection académique, délivreraient des informations pouvant déclencher mesures éducatives et tutelles directes des allocata-

tions. Le maire pourrait prendre la main sur les institutions sociales, la CAF, le juge des enfants, sans parler de la petite enfance et de son contrôle local des questions de la psychiatrie, placements d'office, sorties à l'essai et traitement des fugues.

Les nouveaux shérifs ?

Certains n'attendent que les bottes du redresseur de torts. D'autres se posent de légitimes questions. Tant de pouvoirs supposent une recrudescence de la responsabilité, y compris en termes juridiques. La fonction ne prend pas en compte les moyens financiers de son exercice. Une seule garantie reste le croisement des informations et les services de police en seront les maîtres-d'oeuvres incontournables. Le partage des pouvoirs, héritage des lumières, est battu en brèche y compris dans les rapports avec le conseil général, par exemple lors de la mise en place du contrat de responsabilité parentale. Le maire deviendrait coordonateur, prescripteur et éventuellement promoteur de signalement. L'accumulation des fonctions sans contrôle devient dangereuse et la filiation directe avec le ministère de l'intérieur par les contrats locaux de prévention de la délinquance en inquiète plus d'un. Tous les maires ne se sentent pas investis d'une mission de contrôle et de répression. Ils peuvent encore considérer qu'ils portent simplement un projet politique de gestion et de développement de la cité au service du bien être des administrés.

la Plume municipale

brèves

DESAVEU DES POLITIQUES...

Le 11 mai dernier la cour des comptes a publié un rapport sur « les personnels des établissements de santé ». C'est la gestion des effectifs, « complexe, opaque et inefficace » qui est pointée. Les recommandations préconisées : réduire le nombre de statuts, transfert de compétences au niveau local en donnant aux Agences Régionales

de l'Hospitalisation la gestion des dossiers individuels, renforcer les outils de gestion de la masse salariale permettant la mise en place d'un prévisionnel des emplois, des compétences et des rémunérations. Ce rapport ne fait que valider les réformes déjà en cours, dans le même temps, de « pénibles » négociations ministérielles nous mènent depuis des mois dans l'impasse.

...SOUTIEN DE LA POPULATION

Un sondage Sofres révèle que 82% des français ont « une bonne opinion » des hôpitaux publics. 83% sont satisfaits de la « qualité des soins ». Plus de 8 français sur 10 jugent les moyens humains et financiers des établissements publics « insuffisants ». Enfin 77% refusent le principe d'une privatisation.

Grève à la maison de retraite, la lutte paye !!!

Le jeudi 13 avril 2006, une grève d'une heure avait lieu à la maison de retraite départementale de l'Aisne (la plus importante du département) à Laon, pour protester contre la pénurie de personnel et pour la stagiairisation de contractuels.

brèves

MATTEI MET SUD SUR LA CROIX

A la Croix-Rouge, les directions ont une consigne en béton, SUD ne doit pas passer. Mais, comme dirait l'autre, ils peuvent couper les fleur, on n'arrête pas le printemps. Ainsi des sections SUD s'imposent et présentent des listes pour siéger aux instances représentatives. C'est là que Mattei, président de la Croix-Rouge, plus dynamique que lors de la canicule y va de l'acharnement. Reniant la signature d'un protocole d'accord, perdant au tribunal d'instance l'annulation d'élection il entame une procédure en cour de cassation. Président avisé il demande 3000 euros de dédommagement. Il n'y a pas de petits profits alors qu'il organise de vastes plans de licenciements. Ça se passe dans le nord, c'est une attitude que l'on peut retrouver partout. La croix rouge se recentrant sur le « charity business », ça en dit long sur la défense du service public vu par nos ministres de la santé passé et présent. Le passé de Mattéi éclaire son attitude brutalement anti-démocratique.

CYRIL FEREZ VA MIEUX

Cyril Férez, syndicaliste de la fédération SUD PTT, est resté dans le coma presque 3 semaines suite aux graves blessures qui lui ont été infligées à l'issue de la manifestation du 18 mars dernier, place de la Nation à Paris, lors des violentes charges de police. La fédération SUD PTT a déposé une plainte auprès du procureur de la république. La famille de Cyril Férez, profondément choquée elle aussi, s'est associée à cette plainte. Aujourd'hui son état de santé s'est amélioré, il se remet lentement de son agression.



Pour beaucoup de grévistes (30 sur 110 agents), c'était la première fois qu'ils faisaient grève (il n'y avait pas eu de mouvement de cette ampleur depuis les 35 heures). Et c'était courageux, car il a fallu faire face aux pressions pernicieuses de la direction. Ce jour avait été choisi en raison de la tenue du Conseil d'Administration dominé par des élus de gauche.

Epaulés par les membres du syndicat départemental, nous nous sommes rendus devant le pavillon administratif où se tenait le CA. Ne voyant rien venir, nous avons osé rentrer dans la salle de réunion. Le président du CA a été très méprisant, indiquant que les personnes extérieures à l'établissement devaient sortir... Nous avons obtenu qu'une délégation, composée de personnels de différents services, soit reçue : nous avons dénoncé des situations intolérables telles que 2 aides-soignantes pour faire la toilette de 40 résidents pour la plupart grabataires... A cela, la réaction de nos élus a été plus que dédaigneuse : du genre, ici, c'est le Club

Med... En dehors de la promesse verbale de la stagiarisation de 4 contractuels, aucune réponse nous a été donnée. Le jour-même, le Président du CA envoyait un courrier à tous les employés pour dénoncer, «l'intrusion d'éléments du syndicat SUD dans la salle du Conseil d'Administration»...

Quelques jours plus tard, le directeur de la DDASS visitait notre établissement. Nous avons été reçus et nous avons pu exposer nos revendications, notamment en matière d'effectifs : celui-ci a convenu qu'effectivement, au regard de certains secteurs, les effectifs dans les Etablissements d'Hébergement Pour Adultes Dépendants sont insuffisants.

Quelques jours plus tard, le 23 mai, par une note de service, le directeur de l'établissement nous apprenait que deux postes d'aides-soignants et un poste d'infirmière nous étaient octroyés, dans le cadre des crédits de remplacements. Nous devrons être vigilants pour pérenniser ces emplois.

Gérard Martin

compte rendu du **conseil fédéral** des 1er et 2 juin

Pas moins de quatre-vingt conseillers fédéraux participaient à ce dernier conseil fédéral avant les vacances. Retroussons nos manches, le mois de juin sera chargé : actions prévues sur les budgets hospitaliers, les négociations dans la Fonction Publique Hospitalière, les revendications aides-soignantes, l'ordre infirmier, la CC66 et les lois Sarkozy.

Le CF a commencé par faire un état des lieux de la **syndicalisation** et a opté pour avoir un débat sur ce sujet d'ici la fin 2006 afin de préparer une campagne en 2007. Puis le CF a voté à l'unanimité pour **l'affiliation de 3 nouveaux syndicats** : la Corrèze (19), le Cantal (15) et la Guyane (97-3).

Les projets d'affiches identitaires sont en préparation et seront proposées pour avis aux SD pendant l'été, avant d'être adoptées au CF de Septembre.

La commission de résolution des conflits mise en place pour aider à la construction de la région Bretagne a rendu son rapport et le CF a adopté à la majorité ses propositions : rédaction des nouveaux statuts plus souples avec un point au CF de septembre, validation de la candidature de J-P Sénéchal (29) à la Commission Exécutive.

Le CF a adopté à la majorité des mandats **l'accueil du SUNDEP** dans SUD Santé Sociaux en attendant leur intégration à SOLIDAIRE ou SUD Education dès que leur veto sera levé.

Le CF a adopté une **motion de soutien en direction des 2 salariés d'ESTERRA** (Collecte des ordures ménagères à Lille) en grève de la faim depuis 32 jours pour protester contre leurs licenciements abusifs et la dégradation des conditions de travail dans l'entreprise.

Le débat sur les **actualités revendicatives** a débuté d'une manière globale, car c'est bien à une attaque libérale générale à laquelle nous devons faire face : remise en cause des services publics, privatisations, précarisation du travail, remise en cause du code du travail et des acquis sociaux et privation des libertés individuelles. Puis, après avoir débattu point par point des actualités de notre secteur, le CF a adopté plusieurs types d'actions pour juin, en voici la synthèse.

Négociations Fonction Publique Hospitalière : un tract expliquant nos positions

et revendications sort le 7 juin, relance d'une action unitaire, soutien coordonné aux actions catégorielles en cours.

Budgets hospitaliers : relance d'une action unitaire, participer à l'action du 10 juin appelé par les collectifs de défense des services public, préparer une action militante le 29 juin en direction des ARH (tract, communiqué de presse), faire une téléconférence en septembre et annoncer et préparer une action nationale d'ampleur à la rentrée, participer aux Etats Généraux de la Santé et de l'Assurance Maladie (EGSAM) en octobre, en les orientant sur la santé publique.

Ordre infirmier : continuer la campagne de signature et d'interpellation des députés, prévoir un rassemblement militant devant l'Assemblée Nationale le 13 juin.

Revendications (statut et salaire) aides-soignantes : continuer la pétition, rassemblement le 22 juin devant le ministère et les ARH.

CC66 : poursuivre la campagne de popularisation de la grille unique, réunion nationale des collectifs le 17 juin, intervention militante le 26 juin devant la commission paritaire.

Les lois sécuritaires : un 4 pages contre la répression et la délation est à diffuser, semaine d'actions et d'interpellations des élus du 19 au 23 juin, soutien à l'appel de Solidaires à l'insurrection des consciences avec réunion de popularisation le 23 juin, réunion nationale du Collectif National Unitaire le 24 juin pour préparer une mobilisation en septembre.

Mise en place des pôles dans les hôpitaux : Le CF ne tranche pas sur notre participation ou pas aux conseils de pôles mais propose de continuer d'informer de manière pédagogique les salariés et de faire un bilan des situations rencontrées.

Cécile Cognée

BIENVENUE AU SUNDEP !

Le syndicat unitaire national démocratique des personnels de l'enseignement et la formation privés (SUNDEP) issu d'une scission de la FEP/CFDT en 2003, fort de ses 900 membres, a demandé son affiliation à l'union syndicale Solidaires. Sud éducation a opposé son droit de veto contre son adhésion et bloque toute possibilité d'intégration de ce syndicat dans l'inter professionnel. Lors d'une première rencontre fin avril à Paris entre Sud éducation, le SUNDEP et notre fédération ; nous avons pensé qu'une évolution était possible. Malheureusement, le congrès national de Sud Education en mai a confirmé à 54% contre 46% son veto. Il leur est reproché d'être un syndicat national, dans le même champ de syndicalisation que Sud éducation ; d'avoir fait les mêmes démarches auprès de la CGT (seulement une trentaine d'adhérents l'ont rejoint) et de la FSU qui a refusé leur adhésion. Les positions sur la laïcité et l'enseignement public sont partagées, le SUNDEP revendiquant la création d'un service public uni et laïc de l'éducation, la fonctionnalisation des personnels (voir interview du secrétaire dans Différents d'octobre 2005) Sud santé sociaux, lors du conseil fédéral de juin 2006, a décidé d'accueillir transitoirement ce syndicat national étant donné que nous avons un champ de syndicalisation commun (IME, IMPRO et l'enseignement supérieur lié aux hôpitaux privés).

La fédération travaillera sur les conditions pour avoir un débat collectif dans Solidaires sur les modalités de son intégration à travers un pôle éducation dans Sud éducation. Nous regrettons la position de Sud éducation qui ne favorise pas notre conception de la recomposition syndicale. Cette situation nécessite d'avoir une réflexion sur le droit de veto où une seule organisation membre de Solidaires peut bloquer les évolutions.

Eugène Morel

CPE, une mobilisation inter-générationnelle

L'ampleur du mouvement contre le CPE témoigne, au-delà du mot d'ordre fédérateur sur son retrait, d'un refus de plus en plus partagé face à une précarisation sans cesse accrue de l'ensemble du monde du travail et de la société.

Cette mobilisation inter-générationnelle s'inscrit dans la continuité d'un rejet du libéralisme exprimé ces derniers années à travers le développement du mouvement altermondialiste, les échecs électoraux de la Droite aux élections régionales, la victoire du Non lors du référendum sur la Constitution européenne... Il s'agit d'une victoire qui constitue un élément important dans la modification des rapports de forces dans notre pays et qui va freiner le gouvernement et le patronat dans leur entreprise de démolition du CDI.

Pendant plus de deux mois, la jeunesse a joué un rôle décisif dans le déclenchement et le développement de ce mouvement qui marquera cette génération. Au-delà des organisations syndicales étudiantes et lycéennes, le mouvement des jeunes s'est également structuré sur des bases d'auto-organisation très développées : assemblées dans les lycées et les universités, création d'une coordination nationale... Le succès de cette lutte s'est construit à travers la multiplication au quotidien d'actions locales de blocages (facs, établissements scolaires...) et de visibilités ponctuées de temps forts de convergence avec les salariés et la population dans la rue. La question du nombre de manifestants a pris le dessus par rapport à la question de la grève ; de nombreux salariés ont pris des jours de congés ou fait grève seulement quelques heures pour participer aux manifestations. Mais il n'a pas été possible de développer un mouvement de grève reconductible dans aucun secteur professionnel contrairement à 1995 ou 2003.

Les raisons de cette impossibilité sont sans doute multiples : pas d'appel fort des organisations syndicales à la grève, pas de point d'ancrage de celle-ci sur un secteur, poids persistant de l'échec de la grève de 2003 et des sanctions financières très lourdes qui en ont découlé, crainte de la nécessité d'un rapport de force trop important pour réussir à bloquer le pays... Toutes

les stratégies gouvernementales habituelles pour casser un mouvement social ont échoué : tentative de jouer le pourrissement en espérant décourager les manifestants, utilisation de certains débordements pour discréditer le mouvement, violences policières, répression... La situation a basculé vers une crise sociale et politique majeure au sein de laquelle les contradictions internes à la Droite se sont exprimées au grand jour, notamment au sein d'un gouvernement où les rivalités de personnes ont pris le dessus sur les enjeux réels. Celui-ci a fini par céder de peur que cette mobilisation se poursuive et s'élargisse au-delà du seul retrait du CPE.

L'unité de l'intersyndicale regroupant les organisations de salariés (Cgt, Cfdt, Fo, Cftc, Cgc, Unsa, Fsu, Solidaires), ce qui ne s'était jamais fait au niveau national avant cette lutte, et les organisations de jeunes (FIDL, UNL, UNEF, CE), a constitué un élément essentiel dans cette mobilisation. Cette unité a connu une durée de vie exceptionnelle qui s'explique notamment par l'intransigeance gouvernementale et l'ampleur de la mobilisation de la jeunesse et par la mise en avant d'un mot d'ordre unitaire limité à une seule revendication claire et nette : le retrait du CPE. Ce travail unitaire a constitué un point d'appui pour les salariés mais sa déclinaison est souvent restée tributaire des réalités locales ou sectorielles et il a été quasiment impossible de transposer celui-ci au niveau même des entreprises. Ce mot d'ordre unique a constitué dans le même temps une limite de cette intersyndicale, faute notamment d'avoir pu étendre celui-ci au CNE et à la loi sur l'égalité des chances.

Contrairement aux mobilisations antérieures, Solidaires n'a pas été marginalisé au niveau interprofessionnel national, même si l'unité d'action constitue forcément un combat et renvoie aux rapports de force pour faire passer ses positions propres. Cet acquis semble avant tout conjoncturel



et lié à la spécificité de cette lutte. Il devra être défendu dans l'avenir... La stratégie de Solidaires a été arrêtée collectivement à l'occasion d'instances nationales ou de conférences téléphoniques. La fédération Sud Etudiant a été associée à toutes les délégations de Solidaires lors des intersyndicales. Solidaires a mis en avant dans nos expressions propres, le retrait du CNE et de la Loi sur l'égalité des chances... Nous avons porté auprès des salariés de nos secteurs respectifs et de nos partenaires syndicaux la nécessité de la grève.

Au sortir de cette mobilisation plusieurs chantiers s'imposent à Solidaires : amplifier la mobilisation (au niveau local et national) sur les questions de répression et de favoriser le développement de cadres collectifs. S'attaquer au CNE en prenant appui notamment sur les avis juridiques rendus récemment. Poursuivre rapidement notre réflexion sur l'organisation des « précaires » et sur les réponses que nous entendons porter collectivement en matière salariale et d'emploi pour les personnes non qualifiées et les jeunes.

De façon générale, il nous faut continuer à porter auprès des autres organisations syndicales, partout où cela est possible, la proposition de débats sur les revendications en matière d'emploi.

En ce qui concerne notre place sur l'échiquier syndical, il nous faut engranger les acquis de cette lutte pour faire avancer, dans le débat sur le mode d'évaluation de la représentativité des organisations syndicales, la reconnaissance incontournable du syndicalisme que nous défendons.

Thierry Lescant

Coupe du monde de football... demandez le programme !

La coupe du monde de football se déroule en Allemagne du 09 juin au 09 juillet 2006. Derrière l'image sportive, devenu presque invisible, se développe une véritable loterie internationale, où des milliards d'euros sont en jeu. La réalité d'un sport qui fait «rêver» des millions d'adolescents, l'illusion du spectacle le plus médiatisé qui engrasse les plus grandes multinationales de la planète.

Le phénomène n'est pas nouveau, pendant plus d'un mois, la terre ne tourne plus rond, ou plutôt elle tourne ballon rond ! La coupe du monde de football va occuper toute l'actualité et noyer les médias dans une course à la rentabilité financière, sous prétexte d'égalité et d'esprit sportif ! La Fédération Internationale de Football Association percevra plus d'un milliard d'euros pour les droits télévisés ! Si la France se qualifie pour la finale, un spot publicitaire pourrait atteindre 250 000 euros par tranche de trente secondes ! Les grandes marques sportives s'arrachent les bénéfices des ventes de maillots et chaussures de football, entre 100 millions et un milliard d'euros, selon les contrats... Trente deux pays vont défendre les couleurs de leur pays. Parmi ces nations, le Brésil, terre où le football est «religion», est le grand favori. Malgré ses richesses minières, le Brésil cache une population pauvre qui survit au milieu d'une violence quotidienne. Cette réalité n'empêchent pas les joueurs brésiliens d'être tous millionnaires, de jouer dans les meilleurs clubs européens, et d'être considérés comme des idoles dans leur pays.

Cet évènement planétaire amène aussi l'ensemble des politiques à jouer les démagogues. Rien n'arrête nos gouvernants dans la surenchère médiatique des propos les plus populistes, de droite comme de gauche ! En 1998, devant la ferveur populaire qui avait suivi la victoire de l'équipe de France de football, les politiques, relayés par les médias, avaient parlé d'une France «Black, Blanc, Beur», mettant en avant la réussite d'une société multiraciale. L'automne 2005 a rappelé à nos décideurs

qu'il ne suffit pas de « jongler » avec les sondages pour répondre aux besoins d'une jeunesse désorientée. La mobilisation du printemps contre le CPE a fini par laminer les certitudes politiciennes. Le football est un spectacle qui permet aussi de rassembler les familles, les amis. Il ne doit pas véhiculer la haine, comme trop souvent, créer l'illusion auprès des adolescents de l'argent facile.

La société toute entière va se retrouver «hypnotisée» par l'évènement, toute autre actualité se retrouvant au second plan, à la rubrique des faits...divers. Et pourtant les réjouissances ne manquent pas ! Dès le 10 juin, l'Angleterre joue contre le Paraguay, rencontre occultée par la journée nationale de défense des services publics. Le 13 juin, 1er match de l'équipe de France contre la Suisse, mais c'est une mobilisation générale contre la proposition de loi relative à la création d'un ordre infirmier, examiné à l'assemblée nationale, qui fait l'actualité. Le 17 juin, l'Italie joue contre les Etats-Unis, le fait du jour reste l'assemblée générale des collectifs CC66 à Paris. Le 22 juin, le Japon joue contre le Brésil, la journée de reconnaissance professionnelle des aides-soignantes et auxiliaires de puériculture crée malgré tout l'évènement.

L'actualité revindicative reste très riche tout au long du mois de juin, avec les mobilisations contre les lois Sarkozy, la suite des matches de la coupe du monde, et l'arrivée des vacances d'été. Alors n'hésitez pas... demandez le programme !

Guillaume Mathieu

brèves

LE TRAVAIL...C'EST LA SANTE !

Le Japon détient le record mondial des suicides. Entre 2004 et 2005, ils ont augmenté de 12% pour s'établir à 30 000 par an ! Du jamais vu ! Une spécificité japonaise est qu'une partie importante d'entre eux ont lieu au travail et que certains sont morts par «excès de travail». 157 salariés se sont littéralement tués à la tâche.

LA PROSTITUTION...PARLONS-EN !

Un clip vidéo de sensibilisation au problème de la traite des femmes, devait être diffusé sur les chaînes françaises avant la coupe du monde de football. «Derrière chaque femme vendue, il y a des salopards», déclare Raymond Domenech, le sélectionneur de l'équipe de France, dans un clip de 30 secondes, produit par le ministère des sports. En date du mardi 06 juin, pas la moindre diffusion de ce clip...plusieurs clips devaient suivre.

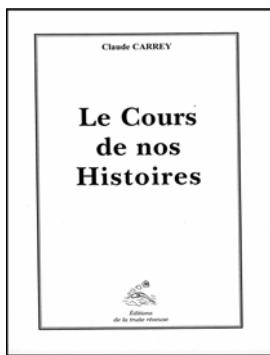
L'OLIVE GRECQUE NE PASSE PAS !

Le 25 mai dernier, 8000 étudiants ont manifesté dans les rues d'Athènes, à l'appel de 80 assemblées étudiantes provenants d'universités occupées ou non. Les universitaires protestent contre le projet de financement des universités par des fonds privés. Les étudiants souhaitent le maintien de la législation actuelle et demandent une éducation gratuite pour tous, ainsi que la gratuité du logement, des livres, et de la restauration scolaire.

LA TRISTE REALITE BRITANNIQUE

Les louanges des médias et partis politiques sur le miracle économique de la Grande-Bretagne cachent une autre réalité. Sous l'ère de M. Blair, les revenus des plus riches ont augmenté de 288%, le nombre pauvres atteint le record de 13 millions d'individus, dont un tiers d'enfants. On construit moins de logements sociaux qu'en... 1925 ! Les faibles retraites et le peu de mutuelles, forcent les britanniques à recourir à l'emprunt hypothécaire pour assurer leur vieux jours. La multiplication des cartes de crédit, liés aux chaînes de distribution, entretient l'illusion d'une consommation florissante. En fait, 170 000 faillites quotidiennes sont dénombrées.

culture & plaisir



A travers la saga d'un famille de 1923 à nos jours nous découvrons la mémoire ouvrière de cette région.

1923 ; les sources, nous assistons aux émois de Solange et Aristide, jeune paysan venu de l'Ain pour construire la ligne de chemin de fer qui mène à Fonscine le haut ! Comme moult paysans, il s'établit à l'usine pour nourrir sa nichée, choisit l'usine à bois, se retrouve derrière une raboteuse qui lui lèche les doigts. Sa forêt se transforme en copeaux.

1944 ; nous traversons les rapides, la guerre, les résistances, le maquis, l'engagement des uns, la collaboration des autres, la déportation. La tribu s'agrandit avec de nouveaux visages issus d'une nouvelle migration qui s'installe dans le Jura.. C'est l'époque des 30 glorieuses, l'espoir d'un

monde meilleur, les copains, le bistro, la solidarité ouvrière, le syndicat, les premières HLM, le confort moderne. Les enfants ne connaîtront pas le sort des anciens, certains quittent Champagnole pour une ville plus grande à leur mesure, l'ascenseur social est en marche !

Années 70, la révolte, le Larzac, les comités Vietnam, les manifs, le programme commun ! Les petits enfants s'éloignent toujours plus loin à Paris. Les usines ferment, le Jura devient un haut lieu touristique, le paysage change, les montagnes voient leur pentes neigeuses transformées en pistes de ski. Les parents blanchissent, leur corps les trahit, nous traversons les eaux glacées.

Années 90, Adrien le parisien nous prend par la main dans un Paris mobilisé par les grèves de l'hiver 1995. Le chômage, les petits boulots la précarité offerte à la jeunesse, de nouvelles rencontres, des

amours métissées. C'est le temps de la résurgence. Ce livre est aussi l'histoire de tranches de vie, le quotidien, le déracinement, l'exil d'hommes et de femmes avec leur secret, leur félure. Ils vivent dans une région rude aux saisons marquées, ils sont parfois enfermés dans leur solitude, plein de désir, incapables de dire leur amour.

A travers son oeuvre, Claude Carrey nous fait vivre l'histoire collective d'une région. Il réveille ces fantômes qui hantent les friches industrielles, nous remémore ces communautés ouvrières du Jura Suisse issues de l'exil de communards. C'est l'histoire du monde ouvrier, universelle qui nous ramène à nos sources : la terre.

Patricia Garcia

les éditions de la truite réveuse
29 rue Paul Bert, 92800 Puteaux

Réflexion

Le combat des mots et les mots du combat

Les mots n'ont pas seulement du poids comme l'indique une formule publicitaire devenue célèbre (le poids des mots, le choc des photos), ils ont d'abord du sens. Aussi faut-il s'interroger en permanence à propos de leur emploi. Aujourd'hui, on assiste à une prolifération de formules et de termes à connotation médicale pour parler de problèmes sociaux : traitement social du chômage, le corps social, le diagnostic (partagé ?!). Nous avons également connu les frappes chirurgicales.

Dans d'autres domaines l'utilisation du suffixe phobe ; islamophobe, homophobe, judéophobe, tire ses prises de positions des déclarations, sur un versant

pathologique. Qu'on me comprenne bien il existe évidemment des personnes dont l'aversion pour les homosexuel(le)s, les juifs, ou l'islam comporte une dimension pathologique, pour autant cette catégorie restreinte ne peut englober l'ensemble. Derrière le substitution des termes se dissimule souvent des glissements de sens. Dans les derniers exemples parler de discrimination me semblerait d'avantage politique plus aisément identifiable et moins source de confusion.

En effet, la médicalisation du discours dépolitise les problématiques posées et leurs enjeux.

Claude Carrey

